

# La césure à Bordeaux Montaigne

*Informations pratiques & administratives en collaboration avec la direction de la scolarité*

Du 3 janvier 2024 au 25 mars 2024



*Vous envisagez de suspendre vos études le temps d'un semestre ou d'une année pour vivre une autre expérience ?*

**Venez assister à notre amphi d'information** pour savoir ce qu'est une période de césure, comment vous y préparer et pour poser vos questions.

**Mardi 26 mars 2024 Amphi C200**

Visitez la [rubrique "Dispositif césure"](#) de l'espace étudiant

DOSIP 05 57 12 45 00  [dosip@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:dosip@u-bordeaux-montaigne.fr)